

Année 2014: surtout plus de confraternité...

Compte Test - 2013-12-29 21:03:00 - Vu sur pharmacie.ma

L'année 2013 s'apprête à tirer sa révérence, non sans nous avoir donné pas mal de fil à retordre. La réforme du secteur de la santé continue à avancer en dépit d'un climat où s'entremêlent espoirs et inquiétudes.

Le nombre de textes de loi publiés depuis la nomination du Pr. El Houssain Louardi à la tête du ministère de la santé est sans précédent. Les dispositifs médicaux, la bioéquivalence, et la recherche médicale disposent aujourd'hui d'un cadre légal nous mettant à l'abri de certaines dérives constatées par le passé.

D'autres textes de loi ont été également adoptés et certains projets de loi ont bien avancé, à l'image du décret relatif à la fixation des prix des médicaments et de la loi portant dissolution des deux conseils régionaux des pharmaciens d'officine.

L'adoption de la plupart de ces textes législatifs rentre dans le cadre de la politique pharmaceutique nationale dont l'objectif est de réformer le secteur de la santé pour qu'il puisse se hisser au moins au même niveau que les pays à développement similaire.

Cependant, ces mutations suscitent beaucoup d'inquiétudes chez les professionnels de la santé et les opérateurs du secteur qui auront à mettre en application ces textes, ou tout simplement à les subir du fait qu'ils n'ont pas forcément été suffisamment impliqués dans leur élaboration. Ces acteurs n'ont, de ce fait, d'autres choix que de s'adapter à ces nouvelles règles pour pouvoir maintenir leur activité, à défaut de pouvoir la développer.

A titre d'exemple, les pharmaciens d'officine dont la profession est entrain de connaître une vraie mutation à travers le monde et une paupérisation certaine au Maroc, sont plus que jamais obligés de mener une réflexion profonde pour trouver les solutions les plus appropriées leur permettant de s'adapter à un environnement qui leur est de moins en moins favorable.

Le souci de rentabilité, voire de viabilité, les contraint à s'ériger en vrais managers, rôle auquel ils n'ont pas forcément été préparés. Les contraintes économiques de l'officine ne doivent cependant pas dépouiller l'exercice officinal de sa raison d'être qui est la prise en charge optimale et éthique du patient.

Malheureusement, le mode de rémunération actuellement en vigueur au Maroc, est basé uniquement sur une marge commerciale. Ceci rend la viabilité de l'officine tributaire du chiffre d'affaires annuel réalisé par le pharmacien. C'est, sans doute, la raison qui a poussé plusieurs nations à opter pour un mode de rémunération détaché de la marge commerciale. Dans ces pays, le pharmacien perçoit des honoraires en échange de son expertise dans l'analyse d'ordonnances et dans la prise en charge du malade.

Le rôle scientifique avéré du pharmacien d'officine ne peut être assuré sans un développement professionnel continu. Celui-ci, devrait l'aider à mettre à jour ses connaissances et à adopter une démarche qualité de plus en plus prise en compte dans les pays voisins.

Ce n'est qu'en optimisant la qualité de l'exercice officinal et en veillant à une pratique en phase avec la législation en vigueur que les pharmaciens pourront tordre le coup à des préjugés qui ont tendance à réduire la dispensation de médicaments à un banal acte de vente.

Mais tout ceci reste du domaine de la théorie tant que les instances professionnelles n'entament pas, à leurs tours, une vraie mise à nouveau, condition nécessaire à la création d'un climat propice pour mener cette réflexion primordiale pour éviter un nivellement vers le bas de la profession pharmaceutique.

Alors pour 2014, que peut-on souhaiter de plus aux pharmaciens, si ce n'est plus de confraternité, moins de divisions et une prise de conscience à la hauteur des défis qui se profilent à l'horizon...

Consulter Pharmanews 220: [Lien](#)